

DEPARTEMENT

REPUBLIQUE FRANCAISE

LOT

Extrait du registre des délibérations de la commune de **CEZAC-EN-QUERCY**
N° : 2026-02avril D08

Conseillers en exercice : 11

Présents : 11 **L'an deux mille vingt six**

Votants : 11 Le : 02/04/2026 à 20h00

Pour : 11 Le Conseil Municipal de la commune de CEZAC

Contre : 0 dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire

Abstentions : 0 à la Mairie de CEZAC sous la présidence de Maurice ROUSSILLON, Maire.

Date de la convocation du Conseil municipal : 24/03/2026.

Présents : Jean-Noël CAMBE, Julie CAPUS, Jean-Denis CORMANE, Angélique DELCOURT, Lilian GIRMA, Pascale GONFROY, Elodie LAC, Fabien PARAIRE, Charles POIRET, Maurice ROUSSILLON, Sandra SCHELL.

Pouvoir : /

Absents excusés : /

A été désignée secrétaire : Julie CAPUS.

Objet : Désignation des délégués au SICTOM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20/03/2026 ;

Considérant que la Commune de Cézac compte 182 habitants (population totale authentifiée par l'INSEE au 1^{er} janvier 2026),

Conformément à la délibération en date du 26/01/2017 du SICTOM MSQ ayant établi le nombre des délégué(e)s par communautés de communes adhérentes qui siègeront au comité syndical en tenant compte :

- de la tranche de population INSEE (population recensée inférieure ou égale à 1000 hab : 1 titulaire et 1 suppléant ; inférieure ou égale à 3000 hab : 2 titulaires et 2 suppléants ; inférieure ou égale à 5000 hab : 3 titulaires et 3 suppléants)
- de la demande des communes qui souhaitent continuer à proposer à la communauté de communes le nom des délégué(e)s, et avoir au minimum 1 délégué(e) titulaire et 1 délégué(e) suppléant pour la représentation

Considérant que la Commune de Cézac souhaite continuer à proposer à la Communauté de Communes le nom des délégué(e)s, et avoir au minimum 1 délégué(e) titulaire et 1 délégué(e) suppléant pour la représentation, il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant ;

➤ Le Conseil Municipal après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré décide de désigner :

• **Titulaire** :

- Charles POIRET

• **Suppléant** :

- Sandra SCHELL

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision.

Reçue en préfecture le : 03/04/2026.
Publiée par affichage le : 09/04/2026

Le Secrétaire de séance,

Julie CAPUS.



Fait et délibéré le 02/04/2026.
Pour Copie conforme,

Le Maire,



Maurice ROUSSILLON.

